

# Association Cerebral Vaud

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2005  
à l'Espérance à Etoy

La signature de la liste des présences, ainsi que la distribution des coupons de vote s'effectuent à l'entrée par Mme Vuagniaux et M. Morandi.

## 1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

Le président, M. Claude Rutishauser souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 47<sup>ème</sup> assemblée générale. Il remercie la direction de l'Espérance pour son accueil et donne la parole à Monsieur Bagnoud, directeur. Ce dernier nous souhaite la bienvenue dans son établissement ; nous présente son institution et son fonctionnement.

La liste des personnes excusées est affichée, elle totalise 41 personnes dont notamment Mlle Gertrude Luthy et Me Bernard Krayenbuhl.

C. Rutishauser relève la présence de : Mmes N. Bluteau cheffe de service du BSPE, M. Brandt assistante sociale de la Cassagne, MM Ph. Breitenmoser directeur de la Cité Radiieuse, A. Meuli, président de l'Association Cerebral Suisse et Ph. Nendaz adjoint et inspecteur au SESAF.

MM. Bouverat et Morandi sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 45 voix. 7 invités sont présents.

Une modification de l'ordre du jour a été demandée par 4 membres et sera portée au point 4b de notre ordre du jour et intitulée : « La suppression de nombreux week-ends au centre d'accueil de la Grangette et la suppression des vendredis au centre d'accueil de la Grangette ». Cette modification est adoptée à l'unanimité.

## 2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars 2004

Ce P.V. est à disposition dans la salle et a paru dans le « Contact » de juin 2004. Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

## 3) Rapports

### Rapport du président

M. Rutishauser relève tout le travail effectué par le comité et en remercie les membres. Il nous relate l'importance du bénévolat au sein d'une association telle que la nôtre et encourage tout le monde à s'engager tout particulièrement pour le nettoyage de la Grangette le 3 septembre et pour le Bazar les 4 et 5 novembre.

Quelques points marquants de l'année 2004 :

- Les parents des enfants utilisateurs de la Grangette se sont mobilisés pour que l'on maintienne le nombre de week-ends comme les années précédentes. Nous y reviendrons au point 4b.

- Le livre de Mlle Gertrude Luthy relatant la naissance de notre association a paru cette année, il la remercie ainsi que Me Bernard Krayenbuhl qui a également œuvré pour le bien des IMC.

- La réforme de la péréquation financière ne touche pas notre association, notre association faitière collabore directement avec l'OFAS.

Il remercie toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre association qui s'occupent de près ou de loin de nos enfants.

### Rapport de la caissière

J. Vuagniaux nous lit et commente les comptes qui ont été distribués à l'entrée.

L'exercice 2004 présente un déficit de Fr. 85'754.59. La perte est moins importante que budgétée.

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs dont la liste est affichée.  
Le Bazar nous a rapporté Fr. 7'968.-.

Elle nous fait part du prix de chaque activité par personne, de la part versée par Cerebral Suisse selon notre contrat de prestation ainsi que la contribution des participants. Elle relève que si nous dépassons les prestations prévues par notre contrat, celles-ci sont à notre charge.

#### Rapport des vérificateurs des comptes

M. Moradpour lit le rapport de vérification et déclare la comptabilité exacte. Il nous propose d'accepter les comptes 2004 tels que présentés, avec une perte d'exploitation de 85'754,59 mais une augmentation de la fortune de Fr. 110'262.74 grâce à l'enregistrement de la part de l'immeuble hérité (1/10<sup>ème</sup>) et des plus-values sur titres non réalisées.

Il remercie la caissière et le comité pour le travail effectué.

#### Rapports des activités de l'Association

Grangette : P. Seifert nous explique le déroulement des week-ends à la Grangette. Elle fait part à l'assemblée de sa démission pour des raisons professionnelles. Elle relève la joie que lui ont procuré ces week-ends.

Groupe des Jeunes : L. Broyon nous explique que le Groupe des Jeunes, c'est avant tout des activités de loisir pour ouvrir les jeunes sur l'extérieur. Celles-ci sont riches en diversité, ils y partagent beaucoup de rires et de bonne humeur. Le Club du Rotary leur a organisé une soirée avec repas pour favoriser les échanges. L'activité du 4 juin 2005 sera la tenue d'un stand au marché de Morges afin de trouver l'argent nécessaire pour financer leur sortie en bateau. Ils auront besoin de l'aide de tous les proches pour confectionner diverses marchandises à vendre. Elle remercie d'avance toutes les personnes qui voudront bien les soutenir.

Camps : S. Lessert nous fait part de l'organisation de leurs journées. Les accompagnateurs sont avant tout à l'écoute des vacanciers, la joie et la bonne humeur sont omniprésentes. Il remercie les vacanciers et le comité pour ces séjours tellement hors du quotidien.

C. Rutishauser relève que la sécurité dans les camps est primordiale et que nous y sommes toujours très attentifs. L'ambiance qui y règne est toujours très agréable. Les vacanciers de Sierre ont été filmés dans le cadre de la fête nationale et ont passé au téléjournal du 1<sup>er</sup> août.

Parents : C. Rutishauser remercie M. Calame pour son investissement. C'est à 12 reprises que le Groupe Parents s'est réuni, le carnet de santé fut le principal thème de l'année 2004. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus dans le rapport d'activités 2004.

#### **4) Cotisations 2005**

Le maintien des cotisations à Fr. 40.- (membre individuel) et Fr. 70.- (membre couple) est proposé par le comité.

#### **4b) La suppression de nombreux week-ends au centre d'accueil de la Grangette et la suppression des vendredis au centre d'accueil de la Grangette**

Soucieux des finances de notre association et pour répondre à notre contrat de prestations, 15 week-ends Grangette ont été planifiés cette année contre 22 en 2004. Certains parents nous ont écrit car ils étaient surpris de cette diminution et ont souhaité nous rencontrer pour comprendre la situation. Ils ont été conviés à notre séance de comité du 1<sup>er</sup> février 2005 durant laquelle parents et membres du comité se sont exprimés sur le sujet. Nous avons formé une commission composée de 4 parents et de 3 membres du comité qui s'est réunie le lundi 7 février dans le but de proposer des solutions à notre comité. Le point essentiel est le maintien du nombre de week-ends effectués en 2004 tout en étant conscient que nous dépasserons le contrat de prestations.

Soucieux de répondre à la demande des parents et d'être au plus proche du contrat de prestations, le comité propose d'organiser 19 week-ends dont 2 de trois jours et d'engager les moyens financiers de notre association pour en couvrir les coûts. Par jour et par enfant, le coût s'élève à environ Frs 220.-, ceci représente une somme de Frs 4'400.- par week-end de 2 jours. Ceci pour autant que l'on trouve le personnel en conséquence. Cette somme est déjà incluse dans le budget 2005.

Plusieurs personnes interviennent à ce sujet.

### 5) Budget 2005

Mme J. Vuagniaux nous présente le budget 2005. Il a été calculé au plus juste, une perte de Fr. 84'725.- est estimée. Ce budget a pris en compte les 19 week-ends Grangette. M. Morandi propose un amendement au budget : ajouter 2 week-ends Grangette, ainsi que la somme de Fr. 9'000.- allouée pour ces derniers. Celui-ci sera proposé au vote au point 6 de l'ordre du jour.

J.-J. Favez nous fait quelques remarques concernant le budget. Le président regrette que ces questions ne nous soient pas parvenues par écrit.

### 6) Approbation des comptes, des budgets et des rapports

Des rapports : J.-J. Favez souhaite que ceux-ci soient votés séparément et propose à l'assemblée de refuser le rapport d'activité 2004 tel que présenté. Selon lui le nombre de week-ends Grangette de 3 jours ne correspond pas à la réalité. Celui-ci est mal renseigné car ces chiffres sont exact. Le résultat des votes est le suivant :

Rapport :

1. du président :	37 oui	0 abstention	1 avis contraire
2. de la caissière :	31 oui	4 abstentions	1 avis contraire
3. des vérificateurs :	32 oui	3 abstentions	0 avis contraire
4. des activités :	37 oui	3 abstentions	1 avis contraire
5. maintien des cotisations :	42 oui		
6. décision Grangette :	19 week-ends :	15 oui	
	21 week-ends :	21 oui	
	abstentions :	6	

Les week-ends de la Grangette seront donc augmentés au nombre de 21 sous réserve de trouver le personnel nécessaire.

### 7) Nominations statutaires

Du Président : M. J.-M. Henny, porte-parole du comité, propose la réélection de M. Claude Rutishauser comme président.

Celui-ci est réélu par 35 oui et 7 abstentions.

Du comité : Mme Sandra Munsch souhaite se retirer du comité. M. C. Rutishauser relate son parcours au sein de notre association, il la remercie pour son engagement et lui remet des fleurs et un bon d'achat en guise de gratitude.

Mme Laurence Cuanillon a présenté sa candidature à notre comité. Celle-ci se présente.

M. Alban Resin, nouveau directeur des Esserts, est proposé comme membre invité à notre comité.

Le nouveau comité ainsi formé est accepté par 30 oui et 2 abstentions.

Des vérificateurs des comptes : MM. Bodenmann, Fontannaz et Moradpour acceptent de prolonger leur mandat, ils sont reconduits à l'unanimité.

### 8) Divers et propositions individuelles

Notre président remet des fleurs à titre de remerciements à Mme P. Seifert qui se retire et à Mme C. Murisier qui, par son précieux soutien a appuyé le bureau pour le suivi et le bouclage de notre comptabilité.

M. A. Meuli, président de Cerebral Suisse a pris plaisir à partager notre assemblée. Il nous recommande d'aller de l'avant et soulève que c'est en travaillant ensemble que l'on trouve la confiance nécessaire au bon fonctionnement de notre association et encourage les membres à s'investir. Il relève que J.-J. Favez termine son mandat au comité central cet automne et qu'il est nécessaire de lui trouver un remplaçant romand.

M. J.-L. Bouverat nous fait part du 20<sup>ème</sup> anniversaire du centre FCPA qui aura lieu le 27 mai, il relève que Cerebral Vaud continue à les soutenir et qu'il est nécessaire que les utilisateurs fassent part du bénéfice qu'ils retirent de ces cours.

J.-J. Favez remercie M. Bouverat pour son travail à la FCPA et il est heureux que notre association ait financé une partie du bus de l'Amicale Opération Bus.

M. R. Samouiller nous informe que le 7 septembre aura lieu une journée d'intégration dans le monde économique au Mövenpick à Lausanne. Celle-ci est organisée en collaboration avec Cerebral Vaud, Fragile, l'ASRIM et la Cassagne, 300 personnes sont attendues.

L'assemblée se termine à 22h 20, le président, M. Claude Rutishauser, remercie les participants et les intervenants.

Nous partageons alors le verre de l'amitié.

Association Cerebral Vaud

Le président

La secrétaire

C. Rutishauser

F. Hausammann

Ecublens, le 18 mars 2005